



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP



**CHARTRE des EPREUVES NATIONALES**



## Charte des épreuves nationales

- Les conditions
- Parcours
- L'état piscicole
- Les accès
- L'hébergement
- Réception
- Organisation

## **Les conditions**

- Organiser des épreuves placées sous la responsabilité de la FFPSC
- Les demandes devront parvenir au responsable de la commission technique au minimum 1an avant l'épreuve via le CR et l'accord du CD et du détenteur du droit de pêche concernés
- 

## **Le parcours**

- Un historique sur deux années avec résultats des organisations sur les mêmes parcours
- Profondeur ,largeur, présence d'herbiers
- Végétation de bordures (arbres)
- Les emplacements ( box etc.)
- Lignes électrique
- 1 parcours de remplacement

## **L'état piscicole**

- Les poissons dominants

## **Accès**

- Les véhicules devront pouvoir déposer le matériel au plus proche de la place des compétiteurs et stationner dans un parking protégé; aucun véhicule à proximité du box pendant l'épreuve.
- Prévoir l'accès aux véhicules de sécurité (pompiers, etc.)

## **Hébergement**

- Indiquer les hôtels, gites ,etc.... Le plus près possible du championnat

- **Réception**

- Un local sera mis à la disposition de la FFPSC à proximité du parcours équipé d'une prise de courant pour le tirage au sort et classements.
- Les résultats auront lieu dans un local situé le plus près possible des épreuves

- **Organisation**

- **La FFPSC** prendra en charge toute la partie sportive
- Désignation du jury
- Tirage au sort
- Rédaction de fiches championnats
- Contrôle ,pesée (avec les balances de la FFPSC) par les commissaires sous l'autorité de la FFPSC
- Classement
  
- **Le CR organisateur** rédigera le programme de l'épreuve qu'il transmettra au responsable des championnats pour validation 4 mois à l'avance
- Préparation des parcours ,fléchage,
- Recruter 3 commissaires / secteur
- 1 responsable + deux membres(arbitres)



## Fiche de renseignements

Championnats de ..... Date :...../...../.....

### Règlement FFPSC en vigueur

Rendez-vous lieux..... Pts GPS.....

Horaire : V-S: 9 heures D: 6.30 heures

Esches : Quantité ..... Fouillis

Amorce : Quantité.....

Contrôle : fin une ½ heure avant le début de l'épreuve

### Horaires

Vendredi	1 <sup>re</sup> manche	12 – 16.00 heures
Samedi	2 <sup>e</sup> manche	12 – 16.00 heures
Dimanche	3 <sup>e</sup> manche	09 – 13.00 heures

Box Largeur : 8 à 20 mètres

Palmarès : Lieux ..... Pts GPS .....

Horaire : 15.00 heures